# **Information Technique**



50.A.001 | Systèmes à séchage UV | Auxiliaires, additifs



Nous recommandons les produits auxiliaires suivant pour les encres offset **NewV**. Les produits cidessous sont sans COV, sans benzophénone et sans ITX.

Les produits NewV sup sont disponibles pour :

- les encres offset UV pour systèmes de lampes à mercure
- les encres UV HS (Haute Sensibilité) pour les lampes dopées fer
- les encres UV LED
- les systèmes à séchage EB (Electron Beam)

L'activateur et la pâte diluante doivent être choisie selon le mode de séchage.

| But                                      | Nom du produit  | Description  | Code<br>Article | Dosage    | Encre | Vernis<br>encrier | Vernis<br>flexo |
|--|---|--|-----------------|-----------|-------|-------------------|-----------------|
| Nettoyage                                | NewV sup MGA Solution de nettoyage                        | Pour le nettoyage manuel des<br>groupe d'encrage, plaques<br>d'impression, blanchets, groupe flexo<br>et rouleaux anilox. Pour les rouleaux<br>EPDM.   | 10U1040M        | ***       | +     | +                 | +               |
| Réduction du tirant                      | NewV sup MGA Diluant liquide pour tous les systèmes UV    | Réduit le tirant et la viscosité.  | 10U1001M        | max. 5%   | +     | +                 | +               |
|  | NewV sup MGA Pâte diluante pour tous les systèmes UV      | Réduit le tirant sans changement significatif de la viscosité.   | 10U1080M        | max. 10%  | +     | +                 |                 |
| Action de surface                        | NewV sup MGA Pâte de<br>Résistance aux Frottements        | Pâte de cire pour amélioer la résistance aux frottements.  Approprié pour les applications de dorure a chaud.  Pas approprié pour la postimpression laser.   | 10U1050M        | max. 4%   | +     | +                 |                 |
|  | NewV sup MGA Additif de glissant                          | Pour améliorer la résistance à la rayure et les propriétés de glissant. Contient des silicones. Réduit l'aptitude à la dorure à chaud, au complexage et à l'impression par transfert thermique. Test préalable nécessaire. | 10U6060M        | max. 1,5% | +     | +                 | +               |
| Antimousse                               | NewV sup MGA Antimousse                                   | Réduit la mousse.  | 10U1070M        | max. 0,5% |       |                   | +               |
| Idling printing units                    | NewV sup MGA Pâte pour rouler à blanc                     | Pâte de lubrification pour protéger<br>les rouleaux encreurs de l'usure<br>quand ils ne sont pas utilisés.<br>Pour les rouleaux EPDM et NBR.   | 10U1005M        | ***       | +     | +                 |                 |
| Accélération<br>du process de<br>séchage | NewV sup Pâte d'activation pour les couleurs chromatiques | Accélère le procédé de séchage des couleurs chromatiques.  | 10U1003         | max. 5%   | +     |                   |                 |
|  | NewV sup Activateur<br>pour blanc couvrant et vernis      | Accélère le procédé de séchage des<br>blancs couvrants et des vernis.<br>Il a une faible tendance au<br>jaunissement.  | 10U1004         | max. 3%   | +     | +                 | +               |

### Emballage alimentaire et d'articles de luxe

Le règlement (CE) n° 1934/2004 exige que les matériaux et articles, qui dans leur état *final*, sont destinés au contact avec les aliments ne doivent pas transférer de composants aux aliments emballés qui pourraient mettre en danger la santé humaine ou apporter un changement inacceptable dans leur composition ou dégrader les propriétés organoleptiques.

Si les produits cités ci-dessus sont manipulés comme indiqué dans les informations données dans les fiches techniques et correctement utilisés et séchés et si l'emballage est conçu de façon à éviter toute migration, nous confirmons que nos produits permettent une conformité du produit final au règlement (CE) n°1934/2005.

- Les produits hubergroup cités ci-dessus sont formulés et fabriqués en conformité avec le guide
   « Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) Encres d'impression pour matériaux au contact alimentaire » publié par l'EuPIA (European Printing Ink Association).
- Afin d'éviter toute contamination avec des composants d'encres conventionnelles, les produits NewV
   MGA sont fabriqués dans une zone de production séparée spécifiquement pour cet usage.
- Les produits sont conformes avec la section 12 (« Druckfarben ») de l'Ordonnance Suisse 817.023.21 ("Verordnung des EDI über Bedarfsgegenstände vom 23. November 2005.").

Le producteur de l'emballage (imprimeur, transformateur) et le remplisseur (qui place les aliments dans l'emballage) ont la responsabilité légale de vérifier que le produit fini répond aux différentes exigences légales et industrielles. La réalisation de tests de migration avec des simulants alimentaires appropriés est recommandée, particulièrement dans les cas de taux de couverture élevé, supports légers ou si le ratio emballage/aliment emballé diffère considérablement de l'hypothèse modèle de 6 dm² / 1 kg (le "cube EU").

Pour permettre aux membres de la chaine de fabrication de l'emballage de vérifier la conformité au Règlement cadre (CE) n°1935/2004, au Règlement Plastique (UE) n°10/2011 et/ou à l'Ordonnance Suisse 817.023.21, une « Déclaration de Composition » (SoC) est disponible sur demande. Veuillez noter pour l'étude de risque que le papier, le carton et les matériaux plastiques tels que PE ou PP ne sont pas des barrières suffisantes vis-à-vis des substances pouvant migrer des encres et vernis UV.

Seule la pâte d'activation n'est pas appropriée pour les emballages alimentaires primaiures ou secondaires si la couche primaire n'est pas barrière contre la migration des substances de la couche imprimée vers le produit emballé. Plus d'information sur le sujet des emballages alimentaires, cosmétiques, pharmaceutiques et de tabac sont disponibles dans la brochure 50.G.002 NewV pour emballage alimentaire et sur la page internet de l'EuPIA: www.eupia.org.

#### Classification

FDS disponible sur demande

#### Durée de vie

La durée de vie minimum de ce produit est de 6 mois à partir de la date de production si le contenant n'est pas ouvert. Selon les conditions de stockage et de manipulation du produit, il peut être utilisé encore après cette date. Pour une période de garantie étendue, veuillez contacter le service commercial.

Information complémentaire : Stocker entre 5 et 25°C. Des températures de stockage plus hautes diminuent la durée de vie du produit. Protéger du gel et de la lumière du soleil. Les contenants doivent être refermés immédiatement après utilisation.

## **Conditionnements**

Pâte:

Boites métal de 2,5 kg

Liquide:

Bouteille plastique de 1 kg Seaux de 10 kg

Les adresses de contact pour des conseils et de plus amples renseignements sont disponibles sur www.hubergroup.com Cette information technique reflète l'état actuel de nos connaissances. Elle est destinée à informer et conseiller. Nous n'assumons aucune responsabilité quant à l'exactitude des données présentées. Des modifications peuvent y être apportées en fonction de l'évolution technique.